

il nous apparaît plus clairement même qu'à lui — à nous qui sommes hors de la poussière des démolitions — que, loin d'être une « description écrite » des représentations figurées du Buddha, la liste des signes était bien antérieure au Bouddhisme. M. Senart a montré comment elle plonge par ses origines dans les plus vieux mythes brahmaniques de l'Inde. Nos textes bouddhiques eux-mêmes n'en disconviennent pas : il suffit de les lire pour voir que la pré-



FIG. 443. — L'INTERVENTION D'ÂNANDA EN FAVEUR DES FEMMES (?).
British Museum. Hauteur : 0 m. 22.

tendue description « n'est point un apanage exclusif du Buddha : elle appartient à titre égal au Cakravartin, ou plutôt elle n'appartient en propre ni à l'un ni à l'autre, mais au Mahâpuruṣa⁽¹⁾ ». Ajoutons qu'elle n'est par suite l'apanage d'aucune secte particulière, mais le patrimoine commun de tous les Indiens.

Il importe donc également de se faire dès le début une idée exacte de la destination de cette liste. Quelle que soit la portée évidemment symbolique de certains des caractères énumérés par

⁽¹⁾ *Essai sur la légende du Buddha*, 1^{re} éd., p. 110 (cf. d'ailleurs BURNOUF, *loc. laud.*, p. 619).